

Saint François de Sales, un pacificateur

par le frère Alain O.P.

Saint François de Sales a exercé une influence prodigieuse non seulement par ses exemples de sainteté, par ses écrits spirituels qui ont répandu la doctrine mystique parmi les fidèles, par les conversions immenses qu'il a opérées chez les protestants. C'est aussi comme théologien, et plus encore comme pacificateur que le saint de Genève s'est illustré ayant joué un rôle décisif dans l'une des plus grandes discussions théologiques de l'histoire de l'Église.

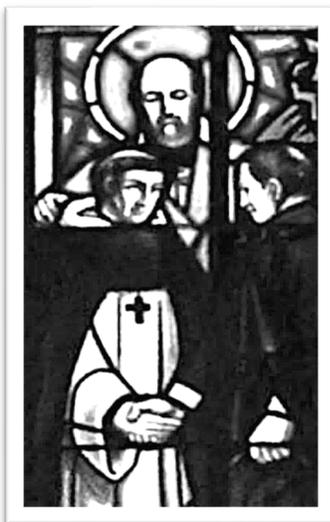
Le Sel de la terre.

Un aveuglant mystère

CEUX QUI ONT VISITÉ la cathédrale d'Annecy se sont peut-être demandé ce que représente un curieux détail de l'un des vitraux, montrant saint François réconciliant deux ecclésiastiques – un dominicain et un jésuite.

C'est le point culminant d'une célèbre querelle théologique que l'on trouve dépeinte ici. Probablement la controverse la plus complexe, la plus longue et la plus véhémement de l'histoire de l'Église.

La question ? Comment concilier ces deux certitudes, attestées aussi bien par le bon sens que par notre foi : celle de la toute-puissance divine et celle de la liberté humaine ? Puis tout un faisceau de problèmes qui en découlent : dans l'ordre de nos actes purement humains, dans celui de nos actes méritoires accomplis librement sous la motion infaillible de la grâce



divine ; et enfin dans le problème crucial de la prédestination.

Dire que l'homme se détermine lui-même, c'est reprendre la définition même de la liberté ; mais n'est-ce pas refuser à Dieu le pouvoir de mouvoir la volonté de l'homme ? Dieu serait-il impuissant à nous faire vouloir le bien ?

Et dans nos bonnes œuvres méritoires, accomplies sous l'impulsion de la grâce divine, quel rôle revient à Dieu et quel rôle revient à l'homme ? Autrement dit :

Comment Dieu peut-il aider de sa grâce infaillible la liberté humaine à choisir le bien, sans l'annihiler en tant que liberté, et comment la liberté humaine peut-elle garder, sous la grâce, la possibilité de choisir le mal, sans mettre en échec l'aide infaillible de Dieu ¹ ?

Dire que Dieu *sait* de toute éternité qui sera sauvé, dire que Dieu *sauve* l'homme qu'il a destiné à la gloire, et qu'il *ne sauve pas* celui qu'il a toujours su ne pas devoir être sauvé, c'est confesser la souveraine science divine et c'est le reconnaître comme auteur de tous biens. Mais n'est-ce pas aussi nier la possibilité pour tout homme de se sauver ? N'est-ce pas enseigner le plus noir fatalisme ?

L'Église déchirée

Le cri blasphématoire de l'hérésie et le chant de l'Église

Question angoissante pour ceux qui ne savent pas s'arrêter à temps et se contenter de ce qui est à la portée de leur intelligence pour adorer Dieu « qui surpasse toute connaissance ». Ceux qui se brûlent les ailes en s'approchant trop près du feu.

Ne cherche pas ce qui est trop difficile pour toi, et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces. Ce qui t'est commandé, voilà à quoi tu dois penser, car tu n'as que faire des choses cachées.

Ne t'applique point aux occupations superflues, car on t'en a déjà montré plus que l'esprit humain ne peut saisir. Leur propre illusion en a égaré un grand nombre, et une présomption coupable a fait dévier leurs pensées. Celui qui aime le danger y trouvera sa perte [Si 3, 20-24].

Luther et Calvin s'étaient brûlés effectivement : au fond, ils avaient nié la liberté humaine. Calvin surtout, en 1560, avait enseigné la doctrine hor-

¹ — P. André RAVIER S.J., *François de Sales, un Sage et un Saint*, Paris, Nouvelle Cité, 1958, p. 141.

rible de la prédestination à l'enfer selon laquelle, de même que Dieu destine certaines âmes *au Ciel* pour glorifier sa bonté, de même, il destinerait d'autres âmes à *l'enfer* pour glorifier sa justice.

Nous disons donc, comme l'Écriture le montre évidemment, que Dieu a une fois décrété par son conseil éternel et immuable, lesquels il vouloit prendre à salut, *et lesquels il vouloit dévouer à perdition*. Nous disons que ce conseil, quant aux élus [élus], est fondé en sa miséricorde sans aucun regard de dignité humaine. Au contraire que l'entrée de vie est forclosée [fermée] à tous ceux qu'il veut livrer en damnation : et que cela se fait par son jugement occulte et incompréhensible, combien qu'il soit juste et équitable ¹.

C'était prendre Dieu pour un tyran. L'Église condamna ce blasphème.

En un sens contraire, plusieurs siècles auparavant, les hérésies pélagienne et semi-pélagienne avaient nié la nécessité absolue de la grâce dans l'œuvre du salut. La grâce de Dieu n'aurait constitué qu'une aide utile, mais non nécessaire. Saint Augustin avait combattu fermement ces erreurs, qui disparurent rapidement après les condamnations de divers conciles provinciaux, notamment le 16^e concile de Carthage en 418 et le 2^e concile d'Orange en 529, tous deux approuvés ultérieurement par l'autorité pontificale et ainsi revêtus de l'infaillibilité de l'Église.

En condamnant ces diverses erreurs, la Sainte Église avait donc délimité clairement l'enseignement de la foi en cette matière :

- Dieu veut le salut de tous les hommes ².
- La grâce divine est absolument nécessaire au salut ³.
- Aussi Dieu donne gratuitement à tous les hommes ayant atteint l'âge de raison la grâce suffisante au salut ⁴.
- Mais l'homme garde pleinement sa liberté, inhérente à la nature que Dieu lui a donnée ⁵.
- Aussi l'homme doit coopérer librement à la grâce de Dieu qu'il peut toujours refuser ⁶.

¹ – Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, Genève, Bérout, 1888, I, 3, ch. 21, § 7, p. 431.

² – 1 Tm 2, 4 ; concile de Quiercy-sur-Oise, canon 3 (DS 623).

³ – Entre autres : concile de Trente, session 6, décret sur la justification, canons 1, 2 et 3. (DS 1551-1553) ; 16^e concile de Carthage (en 418 contre le pélagianisme), canons 3, 4 et surtout 5 (DS 225-227) ; 2^e concile d'Orange (en 529 contre le semi-pélagianisme), canons 5, 6 et surtout 7 (DS 375-377).

⁴ – Concile de Trente, session 6, décret sur la justification, canons 17. (DS 1567).

⁵ – Concile de Trente, session 6, décret sur la justification, canons 5 et 6. (DS 1555-1556).

⁶ – Concile de Trente, session 6, décret sur la justification, canon 4 et 32. (DS 1554.1582).

Puisant dans le trésor merveilleux du dépôt de la foi, l'Église avait donc clairement mis en lumière les enseignements les plus utiles au salut des âmes, ceux qui pouvaient guider les hommes sur la route du ciel. Les conséquences pratiques de cette doctrine furent résumées en une phrase aussi solide que concise par ce fidèle thomiste que fut saint Ignace de Loyola : *Prier comme si tout ne dépendait que de Dieu ; agir comme si tout ne dépendait que de nous.*

Toutes ces vérités sont admirablement exprimées par les oraisons que le prêtre chante à l'autel pendant les dimanches du temps de la Pentecôte, et qu'on appelle avec raison une vraie école de la prière :

O Dieu qui êtes la force de ceux qui espèrent en vous, montrez-vous propice à nos prières ; et puisque la faiblesse de l'homme ne peut rien sans vous, accordez-nous le secours de votre grâce, afin qu'en accomplissant fidèlement votre loi nous puissions vous être agréables en nos intentions comme en nos actions ¹.

Grandeur et décadence de la théologie

Cependant l'essence intime de la grâce, les rapports exacts entre l'action de Dieu et l'action de l'homme dans l'œuvre de notre salut, bref toutes les questions plus techniques demeuraient dans le domaine des opinions théologiques libres. Les hérésies protestantes rendaient urgents des éclaircissements. Les théologiens se mirent au travail.

Malheureusement, la théologie de cette époque était en pleine décadence.

Ce qui avait fait la grandeur de la théologie du 13^e siècle, le siècle de saint Thomas et de saint Bonaventure, c'était l'amour ardent de la vérité, le désir de l'approfondir, de la défendre contre toute altération tout en gardant le respect des autres théologiens orthodoxes divergents de leur pensée.

Les théologiens du Moyen Age vénéraient leurs prédécesseurs, comme les héritiers d'une tradition qui les guidait vers la pleine vérité. L'universitaire du 13^e siècle se considérait comme un nain, mais juché sur les épaules d'un géant, et par conséquent le dépassant un peu. Ainsi saint Thomas n'hésite pas à suivre une opinion contraire à tel ou tel Père de l'Église, à tel maître vénéré comme Pierre Lombard ; parfois même il ouvre la voie à un enseignement nouveau.

Dans ses réfutations, saint Thomas fait une nette différence entre les erreurs contraires à la foi catholique, qu'il reprend avec véhémence, et les opinions permises mais qu'il estime fausses pour des raisons qu'il expose

1 — Collecte du premier dimanche après la Pentecôte.